

URGENT - Recherche conseillers provinciaux, avec ou sans expérience pour un CDD de 5 ans.

LOCALISATION DU POSTE

Collectivités : Provinces Iles, Nord et Sud

DESCRIPTIF DU POSTE

Intitulé du poste : Conseiller(ère) provincial(e)

Poste à pourvoir à compter du : 10 mai 2009

Durée : mandat de 5 ans renouvelable selon efficacité

Recrutement par voie électorale

Missions principales

En collaboration étroite avec les autres membres d'une liste électorale, le(s) candidat(s) retenus auront en charge la mise en place d'une politique généreuse de développement, dans un souci de réduction des inégalités sociales et de bonne gestion des moyens publics.

Profil

- avoir une éthique et être intègre,
- Compétence sans arrogance, en étant à l'écoute de la population et des professionnels ;
- capacité à tenir compte des réalités et des valeurs locales ;
- goût des relations humaines (pas du clientélisme ni de l'affairisme) ;
- capacité rédactionnelle ;
- sens de l'organisation, rigueur ;
- esprit d'initiative (dans l'intérêt général, et non partisan ou individuel) ;
- capacité en management ;
- possession du permis de conduire B (facultatif).

Les candidatures précisant la référence du présent appel à candidats et accompagnées d'une lettre de motivation, d'un CV ainsi que d'un extrait de casier judiciaire vierge devront parvenir à l'adresse suivante : elus-integres@noumeaweb.com, au plus tard le : 31 mars 2009.

Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le présent appel à candidats s'adresse uniquement à des citoyens qui aiment leur pays et qui veulent participer à sa construction. Le clivage des blocs sur la construction du PAYS n'ayant plus lieu d'être puisque l'Accord de Nouméa -constitutionalisé par l'Etat français- défini le transfert obligatoire des compétences (réf : Loi Organique no 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie).